

COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE

## AVENIR DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC : NON AU DIKTAT DU PRIVÉ !

L'intersyndicale s'inquiète de l'importance accordée à l'audiovisuel privé dans la réflexion sur l'avenir de la télévision publique, suite à la deuxième réunion de la commission Copé hier matin à l'Assemblée Nationale.

La prise en compte du « livre blanc » du groupe privé TF1 sur la télévision publique, comme « une contribution », est inadmissible et d'autant plus scandaleuse que le privé est d'ores et déjà surreprésenté parmi les professionnels de la commission. Quelle légitimité peuvent avoir les propositions du premier groupe privé français sur l'avenir de son principal concurrent public ? Que penserait-on d'une commission sur l'avenir de TF1 composée en majorité par des professionnels de l'audiovisuel public ?

**Au-delà des incantations sur l'indépendance de la commission formulées hier par Jean-François Copé, l'intersyndicale demande un rééquilibrage de la composition de la commission. Nous ne laisserons pas l'audiovisuel privé décider de l'avenir du service public, de ses missions et de son financement.**

En dépit des promesses réitérées « à l'euro près » pour compenser financièrement le manque à gagner pour 2008 lié à l'annonce du président de la république du 8 janvier (plusieurs centaines de millions d'euros), aucune garantie n'a été donnée à ce jour.

Nombre de projets ne peuvent donc être mis en chantier, nombre de commandes ne peuvent donc être passées pour les programmes à diffuser en 2009, nombre d'investissements stratégiques dans les nouvelles technologies ne peuvent donc être réalisés.

Quant à deux autres composantes essentielles de ce Service Public : Radio France et l'audiovisuel extérieur, aucun contact et/ou rendez-vous conséquent n'a pu apporter la moindre information qui permette de rassurer sur l'avenir pérenne de ces deux entités.